

Décision Générale colonial

Décision n° 237 du 4 mars 1948

n° 237

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 mars 1948
Numéro JO n° 3 du 31/03/1948	Date du numéro 31 mars 1948

TEXTE INTÉGRAL

Mme Barra est engagée en qualité d'institutrice auxiliaire, 1re catégorie, en remplacement numérique de Mme Pottier, en instance de dépan, en congé. L'intéressée est mise à la disposition du chef du service de l'enseignement.